

## Registre Langues

33) Jean GAUTRON - LANGERON

Je soutiens toutes les énergies renouvelables et en particulier l'EOLIEN.

Je pense que nous avons besoin dans l'avenir d'une énergie propre, disponible et à un coût raisonnable, l'EOLIEN répond à ces critères.

Je comprends que certaines personnes, pour des raisons environnementales, esthétiques voire autres, s'opposent à ce développement. Mais je n'admets pas que ces personnes se permettent, à l'encontre des "Soutiens EOLIEN", de proférer des insultes voire des menaces. Pourquoi tout d'égoïsme?

J. Gauts

34) M. et Mme MARRAS Stéphane et Alexandra

Comme la plupart des gens, nous sommes pour l'utilisation des énergies propres et renouvelables, MAIS en faisant quelques recherches... où est la propriété de l'énergie et ce n'est pas durable!?! Une éolienne n'est pas éternelle.

De plus, il s'agit avant tout d'une "histoire d'argent" et dans cette "histoire" nous perdons gros = esthétique du paysage, rapprochement des habitations, pollution visuelle et sonore, évidemment baisse de l'immobilier, la faune,...

Je ne veux pas avoir l'impression d'avoir une éolienne dans mon jardin.

Il y a d'immenses champs ouverts aux vents dans lesquels elles seront mieux positionnées. Tout le monde est pour les éoliennes mais quand on est concerné, comme nous et beaucoup, majoritairement, à Dhéry, et bien on se renseigne et on devient contre.

Ceux qui sont "pour", ceux qui sont "contre",  
tout cela est devenu une vraie guerre!  
Nous sommes CONTRE.

~~CCF~~

~~CCF~~

(35) Vallée Seriche Langeron

Je souhaite <sup>dire que</sup> que je suis contre le projet éolien à cet emplacement  
ci dans Langeron. Je trouve que de respecter la règle "pas moins  
de 500 m des habitations" par rapport à la hauteur (180m) de ces  
éoliennes n'est pas suffisant. Elles restent trop proche des  
habitations et imposantes pour une certaine d'habitants à Ohéhé.  
Quand Nordex écrit que l'un des choix du site est ça "sa seule semblable  
paysagère", il oublie que certains habitants de Langeron (dont  
moi), nous avons choisi d'habiter à Langeron parce que  
justement nous aimions ce paysage et ce cadre de vie là.

~~CCF~~

Registe Rapparti au chef lieu de l'inquiète le 7 décembre 2018  
à 18h00 le maire de Langeron etant jurié au public  
le 7 décembre 2018

le CCF ~~CCF~~

Utilisé le 7/12/2018 en main de St Pierre le Moutier  
au regard de l'affluence. ~~CCF~~

(36) Je suis de St Pierre le Moutier et je  
suis contre les Eolières Mme Miqui Dominique

~~CCF~~

(37) Contre : par manque d'informations auprès du  
public, auprès des habitants et directement impliqués  
par les obtentions de la part de Nordex. Impact  
paysager, écologique et certainement économique  
dans les années à venir. Aucune habitant n'a été  
consulté. ~~CCF~~ BAUMANN Aline - St Pierre le Moutier

(38) RACLIW J. Puro - La Rochelle - 58240 Jangeon

Je suis par cake le projet et les de Jangeon et  
ST Puro le climat. une distance de plusieurs  
Km de salubres, de site dans devant être  
respectés. La municipalité, à l'annonce de l'Hotel  
de Dhuic serait charge de Bru. par le  
long TP et le permis de l'antenne.

~~140~~

(39) Le 15 novembre 2018 je suis venu à  
la mairie de CANACRON faire une déposition  
(déposition n° 12) devant l'assemblée  
par le page 113 de l'annuaire paysagère  
n° 5. J'ai demandé au commissaire  
enquêteur de faire une réunion publique  
d'information. Persuadé que cette  
demande évidente allait être suivie  
d'effet je ne l'ai pas consigné par  
écrit. Or aujourd'hui j'apprends  
par une personne qui s'est  
entretenu avec le commissaire enquêteur  
que celui-ci lui a répondu "Il n'y a pas  
de réunion publique car personne  
ne l'a demandé".

Aucune réunion publique n'aura eu  
lieu, on ne peut pas dire que le  
population concernée par ce projet  
a été informé.

Il s'agit à l'évidence d'une  
entorse grave à l'information  
dans un sujet particulièrement  
délicat.

Hubert de RIBEROLLES  
7 décembre 2018

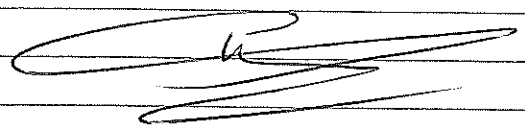
~~de Riberoles~~

(40) GARY Jean Pierre 58240 Langeron

Je suis contre le projet surtout où il se trouve

Je propose de définir un autre en droit par exemple

les délaissés de la SNCF à St Pierre ou on a été déposés les millions de m<sup>3</sup> de terre argileuse lors de la construction de la tranchée remplacant le Tunnel



(41) BARLE Fabrice La Perrine 58240 LSAF

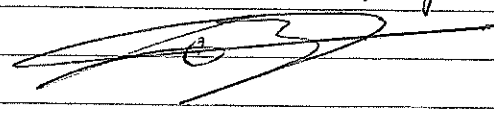
Faire au grand défi climatique, je suis sensible aux énergies renouvelables.

Esperamment, je suis pour le respect de principes de cohérence. Or ce projet présente de grandes incohérences. On ne peut accepter de détruire notre biodiversité du val d'Allen (selon migrobois...) au nom d'énergies renouvelables. On ne peut accepter la construction d'un projet éolien où le vent est insuffisant.

La plus grande et la plus belle des énergies renouvelables est l'énergie qui n'est pas gaspillée et consommée.

Respect pour aussi l'architecture et le local bâti

(village Apremont, Jeune...)  
Je suis donc contre ce projet.

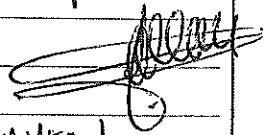


(42) Consignation "Vent debout en Suverais"

Je remet ce jour, 7 décembre 2018, un courrier d'observations, réalisé par le cabinet d'avocat Delordnat - Echezar.

- Veuillez trouver, joint à ce courrier, l'ensemble des pièces jointes =
- Statut de l'association
  - photomontages
  - Exemple de déris de démentement -

Pierre-Olivier LAUREN  
Président de Vent Debout en



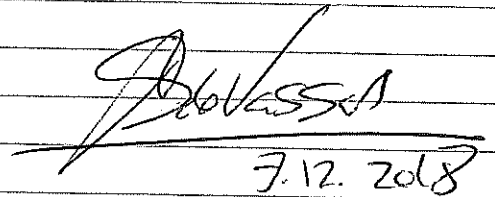
(43) Déposé ce jour un complément  
à ma constitution du 28 Novembre  
de 25 pages.

Je souhaite, par ailleurs, l'étude  
de compensation aux préjudices subis  
par le Domaine de Villars, envoyé à  
la Guilde de Villars, passiss dans votre  
rapport.

Par ailleurs, je refais ma demande de  
photomontages avec des éplures explicites  
depuis les ~~par~~ limites sud du Domaine  
de Villars et du chemin de Randommen qui  
traverse Villon et va à Delné.

Il est loté le vendredi 7 Décembre et  
la Guilde de Villars ne les a toujours pas  
reçus.

ANA SOFIA DE VASSAL

  
7.12.2018

Registre Clôture le 7 décembre de 17h30

le CG

